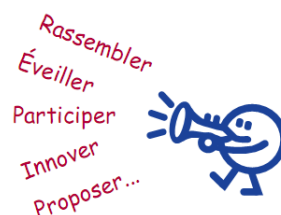


Rapport Moral et d'Orientation

Assemblée Générale d'ALERTES

Mardi 27 mai 2014



Je vous remercie de votre présence et de votre fidélité à notre A.G.

Je remercie de leur présence les colocataires de cet espace avec lesquels nous nous efforçons d'assurer une présence dynamique afin que ce lieu soit le témoignage de l'engagement solidaire de nos associations. Je remercie en particulier la présidente de l'ODPHI qui en est l'animatrice efficace.

Merci à tous ceux qui ont répondu à notre invitation, responsables politiques, vers lesquels remontent nos interpellations, responsables de structures ou d'associations qui sont nos partenaires dans nos actions et propositions.

Des remerciements sincères à Madame PEREZ qui se rend disponible pour nos rendez-vous les plus importants, notre assemblée générale ou nos journées d'études.

Les interventions de Madame Perez apportent régulièrement des éléments nouveaux sur les avancées du schéma autonomie, sur le projet autonom@dom,...

Lors de nos dernières Assemblées Générales, nous souhaitons que notre présence dans le département s'intensifie.

Ce développement se précise par nos participations à des rencontres organisées dans les territoires qu'il s'agisse des CORTA, des associations, des mutuelles, des communautés de communes....

La création d'une antenne d'ALERTES dans le GRESIVAUDAN nous ravit.

Nous représentons dans quelques CCAS avec d'autres associations, la société civile à parité avec les élus municipaux.

Toutes ces initiatives marquent le dynamisme de l'association.

- dynamisme qu'il faudra soutenir afin que les différentes orientations prises par notre Conseil d'Administration soit comprises et portées localement, et influence, si possible, les politiques locales.

-dynamisme qui devrait voir croître le nombre de nos adhérents, mais ce n'est pas forcément le cas ; Faut-il revoir notre mode de fonctionnement ?...

Nous devons y réfléchir ensemble.

Notre implication dans les projets du Conseil Général est toujours aussi forte. Nous sommes présents dans les **CORTA** de Saint-Marcellin, de La Mure, du Grésivaudan, de Voiron, de l'agglomération Grenobloise. Pour les autres territoires nous avons besoin de vous et de votre participation.

Dans le cadre du projet Autonom@dom, ALERTES est membre du CCUSDA (Comité Consultatif des Usagers de la Santé à Domicile) avec l'ODPHI, le CODERPA, Génération Mouvements, le CISSRA.

Nous recherchons aussi des volontaires, des relais locaux sur les territoires expérimentaux de BIEVRE VALLOIRE, PORTE DES ALPES, VERCORS, territoire de l'AGGLO.

Les membres du CCUSDA sont amenés à faire valoir les droits des usagers à recueillir la parole des usagers sur les solutions choisies dans Autonom@dom, donner un avis et être force de propositions pour l'amélioration de la qualité des services et des offres.

Ce projet avance car il va faciliter les coordinations des secteurs sanitaire et médico- social, prévenir et limiter la perte d'autonomie par exemple. La phase d'expérimentation s'étalera sur toute l'année 2015.

Le Schéma autonomie va arriver à son terme au cours de l'année 2015. Nous allons nous interroger sur les conclusions à envisager et aussi sur l'élaboration d'un nouveau schéma dans lequel nous souhaitons garder toute notre place.

Mais quelle sera l'entité qui en aura la compétence si la réforme territoriale se précise ?

Jean TANNIOU a écrit comme titre à son rapport d'activité « pour l'adaptation de la société française au vieillissement de la population »

Le rapport d'activité montre que la plupart de nos actions et propositions vont dans le sens du projet de loi. Ce titre nous convient bien.

Mais qu'en est-il des principales mesures annoncées et déjà financées en 2014 par la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie des retraités imposables :

- Amélioration de l'accès aux aides techniques et aux actions collectives de prévention
- Développement des politiques de l'habitat et de l'urbanisme prenant mieux en compte l'avancée en âge avec l'adaptation de 80000 logements d'ici 2017.
- Création d'un forfait autonomie dans les foyers logements qui permettra de renforcer leurs actions de prévention. Ils seront rebaptisés Résidences Autonomie et l'état participera à leur rénovation.
- Augmentation de l'A.P.A. à domicile. Les plafonds d'aide mensuels seront revalorisés selon les GIR (1, 2, 3, 4). Ce qui entraînera une diminution du reste à charge sur les P.A. et leur familles.
- Professionnalisation accrue des aides à domicile par l'amélioration des conditions de travail et une meilleure prise en compte des frais professionnels.
- Reconnaissance du rôle des aidants en créant une aide financière au répit.

Ce ne sont que les premières mesures financées par la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie.

La loi comporte 3 volets :

- Anticipation et prévention de la perte d'autonomie
- Adaptation de la société française au vieillissement
- Accompagnement de la perte d'autonomie

Le projet de loi a été transmis au Conseil économique social et environnemental qui a souligné le manque de moyens financiers. Nous attendons qu'il soit soumis au Parlement. Nous comptons sur l'implication convaincante de Madame DELAUNAY.

Nous avons adressé un courrier à Madame la Secrétaire d'Etat Laurence Rossignol qui vient de nous répondre.

Nous craignons que les efforts demandés par le gouvernement pour réduire la dette ainsi que l'application du pacte de responsabilité et de solidarité ne repoussent l'échéance de l'examen de ce projet de loi.

C'est pourquoi nous nous vous présentons une nouvelle résolution générale demandant l'examen du projet de loi sans retard.

Nous reprenons les trois volets de la loi et en les complétant des thèmes et propositions auxquels nous sommes attachés.

Ce sont ces propositions que nous porterons avec nos partenaires auprès de nos députés dès que nous connaîtrons les dates des sessions parlementaires et que nous transmettrons au gouvernement.

C'est l'occasion pour moi de remercier en votre nom, le travail des membres du C.A. mais aussi tous ceux que nous sollicitons et qui se joignent à nous pour réfléchir et coproduire.

Je vous remercie d'ores et déjà de vos avis sur le projet de résolution générale.

Merci encore de votre présence, de votre écoute et merci à Stella pour la préparation de cette journée.

Jacqueline CHAPUIS
Présidente